

Ecole Fran: de  
à Paris  
c. d.  
Miche

Je reçois dans l'instant votre lettre du 16 Juin dernier  
dans laquelle vous me demandez l'état des sommes qui  
qui m'avois ~~remises~~ Compté le Correspondant de M. Secamin  
à la somme depuis le dernier Compté que j'ai eu l'honneur  
d'adresser à votre Excellence -

Depuis mon Compté rendu au 31 Mars au 13 de ma gestion  
de l'an 12 j'ai reçu de M. Lavaggi ici pour Compté de  
M. Secamin les sommes mentionnées dans mon

Bordereau des recettes & dépenses de l'an 13, (soit ce  
dit Bordereau.) <sup>pour Compté du même 2100 Sommes qui ont été retirées  
sur les traitements des pensionnaires en l'an 9 j'ai obtenu dans  
un autre Compté de M. Secamin au 31 Mars 1805</sup>

~~je prendrai l'an 13 au 31 mai 1805 pour Compté de  
Compté de même 2100 francs etc. Sommes qui ont été  
retirées sur les traitements des pensionnaires en l'an  
9 j'ai déjà obtenu dans mon Compté de l'an 12  
ou bien M. Callan Dupraty & Morellet sur cette  
lettre rendue que sur celle de l'an 10 j'en joins ici le détail~~

Je n'ai pas  
de mon Compté

je n'ai rien reçu depuis l'envoi de mon Bordereau de l'an 13  
De M. Lavaggi d'ordre de M. Secamin et pour le  
Service de l'École le 26. Mars 1805 — 6000  
et le 27. Mars 1805 — 6000

Je supplie de ne point ordonner les dépenses au nom  
de l'École sans la permission de M. Secamin avant d'être  
informé de ces 2496 = 54 qui sont arrivés ordonnés pour remboursement de moi

mes revenus pendant l'an 12 et qui est de 20000  
 a tiré du Trésor national sans nul ordre et même  
 à mon insu sous promesse de rapporter ma quittance  
 Loyauté à l'ouvert par des moyens qui ont eu lieu à mon  
 préjudice et à l'honneur de la République  
 depuis le dérangement de ses affaires  
 l'indignité de son administration

à Paris,

23  
 13  
 17  
 13